



Grande messe de la nucléocratie à Ottawa

Par [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 05 novembre 2018

Région : [Le Canada](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#), [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

Les 6, 7 et 8 novembre, au Marriot d'Ottawa, le gratin de la nucléocratie mondiale va co-célébrer une « Grande messe » à l'invitation du gouvernement fédéral canadien et de ses complices de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) et des Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC). Au programme : • 4 séances plénières • 16 séances techniques • 92 présentations • 10 pays: Canada, États-Unis, Royaume-Uni, Chine, Argentine, Belgique, Danemark, Finlande, Roumanie, Suède.

Près de 300 participants invités vont se congratuler sur la nouvelle mode que sont devenus les « Petits réacteurs modulaires » (PRM), un rêve dangereux pour tenter de sauver cette filière énergétique écocide moribonde. Bien sûr, la grave problématique de la gestion des déchets nucléaires sera à peine abordée!

Les célébrants - experts-scientifiques - vont faire divaguer les participants et surtout les politiciens canadiens qui ont la tête dans le sable quand il s'agit de la gestion des déchets nucléaires. En effet, il n'y a pas de politique fédérale pour s'occuper des déchets nucléaires post fission.

Cela fait 2 ½ ans que le pot aux roses a été découvert quand les LNC ont dévoilé l'évaluation environnementale préliminaire sur leur projet de construire un énorme tumulus au bord de la rivière Outaouais pour y empiler des millions de tonnes de déchets nucléaires canadiens accumulés depuis 70 ans. De plus, ils projettent de bétonner sur place trois réacteurs prototypes (Rolphon, Douglas Point et Gentilly-1). Tout cela en contradiction avec les règles internationales en la matière.

Près de 250 mémoires ont été déposés à la CCSN dont une bonne majorité en défaveur de leur projet. On a relevé cinq défauts majeurs dans le projet des LNC du méga-dépot de déchets nucléaires de Chalk River : technologie déficiente, mauvais emplacement, mauvais objectif, mauvaise façon de procéder, mauvais demandeur. Chacune est suffisante pour justifier le rejet du soi-disant projet « d'installation d'entreposage près de la surface ».

Au Québec, on est à la remorque du fédéral : les déchets radioactifs de toute catégorie de Gentilly-1 - propriété du Fédéral - stagnent depuis 1977 dans la cour d'Hydro-Québec à Bécancour. Il faut l'approbation de la CCSN pour poursuivre le déclasserment... avec des centaines de millions provisionnés par Énergie Atomique Canada Limitée (EACL)

Quant à Gentilly-2, Hydro-Québec - en 2013 - avait mandaté la firme américaine TLG Services du Connecticut afin qu'elle élabore un plan de déclasserment rapide. Son rapport, attendu pour le début 2014, devait faire passer la phase de dormance de 40 à 15 ans. Mais

Hydro-Québec, dans son plan de déclassement, a décidé sans justification publique – en catimini – de reporter le démantèlement complet et la restauration finale du site en 2066,... en refilant le travail à nos générations futures.

Au cours de la Grande messe d'Ottawa, il faut s'attendre à ce que le ministre des ressources naturelles, L'honorable Amarjeet Sohi, annonce la poursuite du re-développement nucléaire canadien en gaspillant des fonds publics pour le déploiement de ces nouveaux réacteurs – jusqu'ici non construits, non testés et sans licence – dans tout le Canada. Aucune consultation des citoyens n'est prévue à l'horizon. Le gouvernement fédéral est sous l'influence néfaste de la toute puissante nucléocratie.

Au lieu de fermer les yeux sur sa gestion des déchets nucléaires, le gouvernement ferait mieux de légiférer en détail le cadre stratégique pour les déchets radioactifs post-fission.

Il ne faut pas se laisser illusionner par la récente campagne « NICE » – *Innovation nucléaire: énergie propre*– qui vise essentiellement à promouvoir l'expansion de l'énergie nucléaire dans le monde entier en semant à tout vent ces technologies qui comprennent inmanquablement la production d'autres quantités énormes de déchets radioactifs.

Le Canada est très loin en arrière dans le peloton de queue des promoteurs des RPM et ne devrait pas gaspiller des fonds publics pour tenter de rattraper les leaders. Pour ne pas léguer ce problème aux générations futures, le Canada a le devoir moral de s'occuper de la gestion éco-responsable des déchets nucléaires canadiens hérités. **Maintenant.**

Philippe Giroul

Réf. https://cns-snc.ca/media/g4sr_p/g4sr_brochure_WEB.pdf?2343

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Philippe Giroul](#), Mondialisation.ca, 2018

Articles Par : **[Philippe Giroul](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif.

Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca